

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01463
Numéro SIREN : 752 081 562
Nom ou dénomination : BAMAZO

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 12001

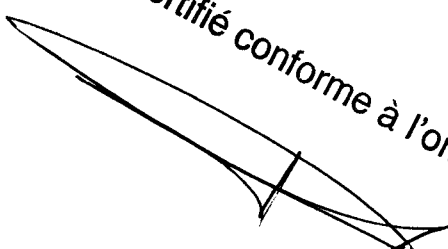
Déposé au Greffe
le **17 JUL. 2018**
sous le N° 1200.1
RCS N° 123 1463

Plaquette annuelle

SAS BAMAZO

Exercice clos le 31/01/2018

Certifié conforme à l'original



SAS BAMAZO

au capital de 16 000 €
CENTRE COMMERCIAL DU CHENE
44450 ST JULIEN DE CONCELL

Exercice clos le 31/01/2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29804 BREST Cédex 09

1. Comptes annuels

Compte rendu de travaux d'Expert-Comptable	5
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Soldes intermédiaires de gestion	10
Annexe	11

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	23
Compte de résultat détaillé	27

de

COMPTE-RENDU DE TRAVAUX D'EXPERT-COMPTABLE**SAS BAMAZO****Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SAS BAMAZO pour l'exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	4 000 906
Chiffre d'affaires	18 806 473
Résultat net comptable (Perte)	-251 590

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux comptes de l'entreprise, nous délivrons un compte rendu de travaux au lieu d'une attestation conformément à la norme professionnelle.

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à BREST CÉDEX
Le 03/05/2018

MARIE PIERRE OMNES
Expert-comptable



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 421 000		1 421 000	1 421 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	409 599	88 307	321 292	368 442
Autres immobilisations corporelles	422 041	70 775	351 265	363 545
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	144 059		144 059	144 059
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 396 699	159 083	2 237 616	2 297 046
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 146 285		1 146 285	1 193 235
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	112 893	571	112 322	127 501
Autres créances	449 157		449 157	526 258
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 758		31 758	32 980
Charges constatées d'avance (3)	23 767		23 767	24 240
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 763 860	571	1 763 289	1 904 213
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 160 559	159 653	4 000 906	4 201 259
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 102	

SL

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	242 000	242 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	106 666	148 033
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-251 590	-41 368
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	113 875	365 466
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	33 994	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 994	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 080 262	1 420 340
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 000 155	1 000 996
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 319 217	1 051 670
Dettes fiscales et sociales	338 394	244 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 918	55 025
Autres dettes	56 091	62 847
Produits constatés d'avance (1)	20 000	
TOTAL DETTES	3 853 036	3 835 794
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 000 906	4 201 259
(1) Dont à plus d'un an (a)	732 792	895 277
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 120 244	2 940 517
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	184 503	363 256
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



	France	Exportations	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	18 746 853		18 746 853	17 995 424
Production vendue (biens)	2 868		2 868	5 982
Production vendue (services)	56 752		56 752	62 539
Chiffre d'affaires net	18 806 473		18 806 473	18 063 945
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 600	2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			74 606	55 910
Autres produits			3 300	13 777
Total produits d'exploitation (I)			18 889 978	18 135 633
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			16 139 665	15 433 027
Variations de stock			46 950	-29 575
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 320 583	1 255 256
Impôts, taxes et versements assimilés			149 149	130 505
Salaires et traitements			993 863	1 002 762
Charges sociales			233 227	237 894
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			96 193	48 106
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			571	348
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			29 480	17 597
Total charges d'exploitation (II)			19 009 680	18 095 918
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-119 702	39 715
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			121	678
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7	1 259
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			128	1 937
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			29 089	14 536
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			29 089	14 536
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-28 962	-12 600
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-148 664	27 115

SK

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 921	15 000
Sur opérations en capital	38 931	30 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	40 852	45 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	72 145	223
Sur opérations en capital	38 306	126 277
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 994	
Total charges exceptionnelles (VIII)	144 446	126 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-103 593	-81 500
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-667	-13 017
Total des produits (I+III+V+VII)	18 930 958	18 182 569
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 182 548	18 223 937
BENEFICE OU PERTE	-251 590	-41 368
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	8 742	9 682
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

	du 01/02/17 au 31/01/18 12 mois	%	du 01/02/16 au 31/01/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	18 746 853	100.00	17 995 424	100.00	751 429	4.18
Coût d'achats marchandises vendues	16 186 615	86.34	15 403 452	85.60	783 164	5.08
MARGE COMMERCIALE	2 560 238	13.66	2 591 972	14.40	-31 735	-1.22
Production vendue	59 619	100.00	68 521	100.00	-8 902	-12.99
MARGE DE PRODUCTION	59 619	100.00	68 521	100.00	-8 902	-12.99
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	18 806 473	100.00	18 063 945	100.00	742 527	4.11
MARGE BRUTE GLOBALE	2 619 857	13.93	2 660 494	14.73	-40 636	-1.53
Autres achats et charges externes	1 320 583	7.02	1 255 256	6.95	65 327	5.20
VALEUR AJOUTEE	1 299 275	6.91	1 405 238	7.78	-105 963	-7.54
Subventions d'exploitation	5 600	0.03	2 000	0.01	3 600	180.00
Impôts, taxes et verst assimilés	149 149	0.79	130 505	0.72	18 644	14.29
Charges de personnel	1 227 090	6.52	1 240 655	6.87	-13 565	-1.09
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-71 364	-0.38	36 078	0.20	-107 442	-297.81
Reprises s/ charges et Transferts	74 606	0.40	55 910	0.31	18 696	33.44
Autres produits	3 300	0.02	13 777	0.08	-10 478	-76.05
Dot. amortissements et provisions	96 763	0.51	48 453	0.27	48 310	99.70
Autres charges	29 480	0.16	17 597	0.10	11 883	67.53
RESULTAT D'EXPLOITATION	-119 702	-0.64	39 715	0.22	-159 418	-401.40
Produits financiers	128		1 937	0.01	-1 809	-93.41
Charges financières	29 089	0.15	14 536	0.08	14 553	100.11
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-148 664	-0.79	27 115	0.15	-175 779	-648.26
Produits exceptionnels	40 852	0.22	45 000	0.25	-4 148	-9.22
Charges exceptionnelles	144 446	0.77	126 500	0.70	17 946	14.19
Résultat exceptionnel	-103 593	-0.55	-81 500	-0.45	-22 093	27.11
Impôts sur les bénéfices	-667		-13 017	-0.07	12 350	-94.88
RESULTAT DE L'EXERCICE	-251 590	-1.34	-41 368	-0.23	-210 223	508.18



Désignation de la société : SAS BAMAZO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 4 000 906 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 251 590 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le stock de marchandises destinées à la vente au détail est valorisé au prix de revient, c'est-à-dire au prix d'achat hors taxes majoré des frais annexes

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 68 501 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 421 000			1 421 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 421 000			1 421 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	398 613	17 486	6 500	409 599
- Installations générales, agencements aménagements divers	382 261	56 591	32 431	406 421
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		991		991
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	795 503	75 069	38 931	831 640
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	144 059			144 059
Immobilisations financières	144 059			144 059
ACTIF IMMOBILISE	2 360 561	75 069	38 931	2 396 699



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		75 069		75 069
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		75 069		75 069
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		38 931		38 931
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		38 931		38 931

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	1 421 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 421 000

SL

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 171	58 325	188	88 307
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 716	37 785	437	56 064
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		83		83
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	63 515	96 193	625	159 083
ACTIF IMMOBILISE	63 515	96 193	625	159 083



Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 729 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	144 059		144 059
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	112 893	111 791	1 102
Autres	449 157	449 157	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 767	23 767	
Total	729 876	584 716	145 160
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	162 043
Total	162 043



Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 16 000.00 euros décomposé en 1 600 titres d'une valeur nominale de 10.00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 600	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 600	10.00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		33 994			33 994
Total		33 994			33 994
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		33 994			



Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 853 036 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	184 503	184 503		
- à plus de 1 an à l'origine	895 759	162 967	662 592	70 201
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 319 217	1 319 217		
Dettes fiscales et sociales	338 394	338 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 918	38 918		
Autres dettes (**)	1 056 246	1 056 246		
Produits constatés d'avance	20 000	20 000		
Total	3 853 036	3 120 244	662 592	70 201
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	161 239			
(**) Dont envers les associés	1 000 155			



Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	95 959
Int cour/empr etabl. de credit	482
Dettes pr pour conges a payer	55 383
Autres charges a payer	7 623
Provisions 13eme mois	5 475
Charg soc pour conges payes	16 493
Ch soc/prov 13eme mois	1 979
Org soc-charges a payer	2 270
Dettes provionnes conges payes	1 180
Etat-charges a payer	879
Contribution cfe	1 450
Contribution cvae	24 724
Taxe apprentissage	7 253
Taxe formation continue	12 014
Taxe effort construction	4 800
Tascom	153 140
Total	391 102

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	4 302		
Autres assur d avance	423		
Autres charges d avance	19 042		
Total	23 767		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	20 000		
Total	20 000		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	2 868		2 868
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	18 746 853		18 746 853
Produits des activités annexes	56 752		56 752
TOTAL	18 806 473		18 806 473

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 13 113 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 996 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



BAMAZO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 16 000,00 Euros
Siège social : CENTRE COMMERCIAL DU CHENE L'AULNAIE
44450 ST JULIEN DE CONCELLES
752 081 562 RCS NANTES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE DU 9 JUILLET 2018**

L'an DEUX MILLE DIX HUIT,
et le Lundi 9 juillet, à dix heures,

Les associés de la société BAMAZO se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société SDC, Présidente de la société, est représentée par Monsieur Didier CHAPRON, qui préside la séance.

La SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FABRICE CASTEL, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est ...*présent*....

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des 1.600 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux des lettres de convocation adressées aux associés et au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 janvier 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.



Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés et le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale:

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport général du commissaire aux comptes,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes avant d'ouvrir la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 janvier 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2018 n'enregistrent pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DL

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 janvier 2018, s'élevant à – 251.590,31 euros, de la manière suivante :

-Au compte AUTRES RESERVES - 106.665,62 €
-Au compte REPORT A NOUVEAU - 144.924,69 €
total..... - 251.590,31 €

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend des dividendes distribués au titre des exercices précédents :

<i>Exercice</i>	<i>Montant</i>	<i>Sommes éligibles à l'abattement de 40 % (art.158 .3 2°CGI)</i>
Exercice clos le 31.01.2017	0	0
Exercice clos le 31.01.2016	500.000 €	0
Exercice clos le 31.01.2015	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

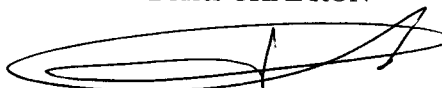
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

Didier CHAPRON



SAS BAMAZO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 16 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL DU CHÊNE – L'AULNAIE
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
N° SIRET 752 081 562 00015 - CODE NACE 4711D

*** * * ***

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2018

*** * * * ***

SEC Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

S O M M A I R E

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2018	2 à 6
- COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2018:	
* BILAN ACTIF	7
* BILAN PASSIF	8
* COMPTE DE RESULTAT	9 - 10
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	11 à 22

* * * * *

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
FABRICE CASTEL**

Société de Commissariat aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel de Rouen

24, rue Maréchal Gallieni - 76600 Le Havre

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

E-mail : fabrice.castel@expco.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 22 51 755 411

- 2 -

LE HAVRE, le

SAS BAMAZO

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 16 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL DU CHÊNE – L'AULNAIE

44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

N° SIRET 752 081 562 00015 - CODE NACE 4711D

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2018**

* * *

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BAMAZO relatifs à l'exercice clos le 31/01/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS BAMAZO à la fin de cet exercice.

.../...

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/02/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations incorporelles et amortissements
- Les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

.../...

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre présidente et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

.../...

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

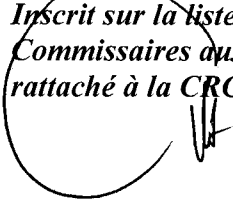
.../...

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre, le 22 Juin 2018

Société d'Expertise Comptable
Fabrice CASTEL

Le Représentant
Fabrice CASTEL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Rouen.



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	1 421 000		1 421 000	1 421 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	409 599	88 307	321 292	368 442
Autres immobilisations corporelles	422 041	70 775	351 265	363 545
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	144 059		144 059	144 059
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 396 699	159 083	2 237 616	2 297 046
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 146 285		1 146 285	1 193 235
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	112 893	571	112 322	127 501
Autres créances	449 157		449 157	526 258
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 758		31 758	32 980
Charges constatées d'avance (3)	23 767		23 767	24 240
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 763 860	571	1 763 289	1 904 213
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 160 559	159 653	4 000 906	4 201 259
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 102	

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	242 000	242 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	106 666	148 033
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-251 590	-41 368
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	113 875	365 466
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	33 994	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 994	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 080 262	1 420 340
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 000 155	1 000 996
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 319 217	1 051 670
Dettes fiscales et sociales	338 394	244 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 918	55 025
Autres dettes	56 091	62 847
Produits constatés d'avance (1)	20 000	
TOTAL DETTES	3 853 036	3 835 794
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 000 906	4 201 259
(1) Dont à plus d'un an (a)	732 792	895 277
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 120 244	2 940 517
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	184 503	363 256
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 758 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Compte de résultat

Exercice clos le 31/01/2018

	France	Exportations	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	18 746 853		18 746 853	17 995 424
Production vendue (biens)	2 868		2 868	5 982
Production vendue (services)	56 752		56 752	62 539
Chiffre d'affaires net	18 806 473		18 806 473	18 063 945
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 600	2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			74 606	55 910
Autres produits			3 300	13 777
Total produits d'exploitation (I)			18 889 978	18 135 633
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			16 139 665	15 433 027
Variations de stock			46 950	-29 575
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 320 583	1 255 256
Impôts, taxes et versements assimilés			149 149	130 505
Salaires et traitements			993 863	1 002 762
Charges sociales			233 227	237 894
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			96 193	48 106
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			571	348
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			29 480	17 597
Total charges d'exploitation (II)			19 009 680	18 095 918
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-119 702	39 715
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			121	678
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7	1 259
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			128	1 937
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			29 089	14 536
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			29 089	14 536
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-28 962	-12 600
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-148 664	27 115

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Marechal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 474 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 921	15 000
Sur opérations en capital	38 931	30 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	40 852	45 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	72 145	223
Sur opérations en capital	38 306	126 277
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	33 994	
Total charges exceptionnelles (VIII)	144 446	126 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-103 593	-81 500
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-667	-13 017
Total des produits (I+III+V+VII)	18 930 958	18 182 569
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 182 548	18 223 937
BENEFICE OU PERTE	-251 590	-41 368
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	8 742	9 682
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Désignation de la société : SAS BAMAZO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 4 000 906 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 251 590 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 334 788 471 00067 - APE 8920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le stock de marchandises destinées à la vente au détail est valorisé au prix de revient, c'est-à-dire au prix d'achat hors taxes majoré des frais annexes

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 68 501 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 381 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 421 000			1 421 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 421 000			1 421 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	398 613	17 486	6 500	409 599
- Installations générales, agencements aménagements divers	382 261	56 591	32 431	406 421
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		991		991
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	795 503	75 069	38 931	831 640
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	144 059			144 059
Immobilisations financières	144 059			144 059
ACTIF IMMOBILISE	2 360 561	75 069	38 931	2 396 699

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 / Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 831 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		75 069		75 069
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		75 069		75 069
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		38 931		38 931
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		38 931		38 931

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	1 421 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 421 000

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 381 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 171	58 325	188	88 307
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 716	37 785	437	56 064
- Matériel de transport	14 629			14 629
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		83		83
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	63 515	96 193	625	159 083
ACTIF IMMOBILISE	63 515	96 193	625	159 083


Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 768 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 729 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	144 059		144 059
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	112 893	111 791	1 102
Autres	449 157	449 157	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 767	23 767	
Total	729 876	584 716	145 160
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. a obtenir & av non rec.	162 043
Total	162 043

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Foch
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 16 000.00 euros décomposé en 1 600 titres d'une valeur nominale de 10.00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 600	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 600	10.00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		33 994			33 994
Total		33 994			33 994
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		33 994			

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 474 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 853 036 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	184 503	184 503		
- à plus de 1 an à l'origine	895 759	162 967	662 592	70 201
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 319 217	1 319 217		
Dettes fiscales et sociales	338 394	338 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 918	38 918		
Autres dettes (**)	1 056 246	1 056 246		
Produits constatés d'avance	20 000	20 000		
Total	3 853 036	3 120 244	662 592	70 201
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	161 239			
(**) Dont envers les associés	1 000 155			

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	95 959
Int cour/empr etabl. de credit	482
Dettes pr pour conges a payer	55 383
Autres charges a payer	7 623
Provisions 13eme mois	5 475
Charg soc pour conges payes	16 493
Ch soc/prov 13eme mois	1 979
Org soc-charges a payer	2 270
Dettes provionnes conges payes	1 180
Etat-charges a payer	879
Contribution cfe	1 450
Contribution cvae	24 724
Taxe apprentissage	7 253
Taxe formation continue	12 014
Taxe effort construction	4 800
Tascom	153 140
Total	391 102

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	4 302		
Autres assur d avance	423		
Autres charges d avance	19 042		
Total	23 767		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	20 000		
Total	20 000		

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 831 788 471 0067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	2 868		2 868
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	18 746 853		18 746 853
Produits des activités annexes	56 752		56 752
TOTAL	18 806 473		18 806 473

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 13 113 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 996 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

BAMAZO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 16 000,00 Euro

Siège social : CENTRE COMMERCIAL DU CHENE L'AULNAIE

44450 ST JULIEN DE CONCELLES

752 081 562 RCS NANTES

Représentée par : Monsieur Didier CHAPRON, gérant de la société SDC,
Présidente

- ✓ Certifie que les documents comptables de l'**exercice clos le 31 janvier 2018** sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

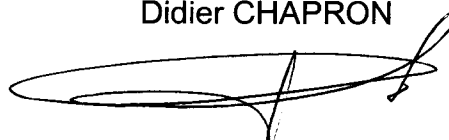
GRANT THORNTON

90 rue Charles Nungesser

CS 20204

29804 BREST Cedex 9

Didier CHAPRON





Grant Thornton

L'instinct de la croissance™



CS 45,63

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Immeuble Rhuys
2 bis quazi François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Objet : **SAS BAMAZO**
RCS : 752 081 562

Brest, le 13 juillet 2018

Grant Thornton
90, rue Charles Nungesser
CS 20204
29804 Brest Cedex 9
France
T +33 (0) 2 22 24 13 80
F +33 (0) 2 22 24 14 15
www.grant-thornton.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les comptes et documents annuels de la Société citée en objet, concernant son exercice clos le 31 janvier 2018, accompagnés d'un chèque de 45,63 euros.

Je vous remercie de bien vouloir libeller votre facture au nom de la société déposante et de me l'adresser accompagnée du récépissé de dépôt.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Catherine Bourhis
02 22 24 13 83